

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.1 - RÈGLEMENT GRAPHIQUE : PLAN D'ENSEMBLE

Echelle 1/5000

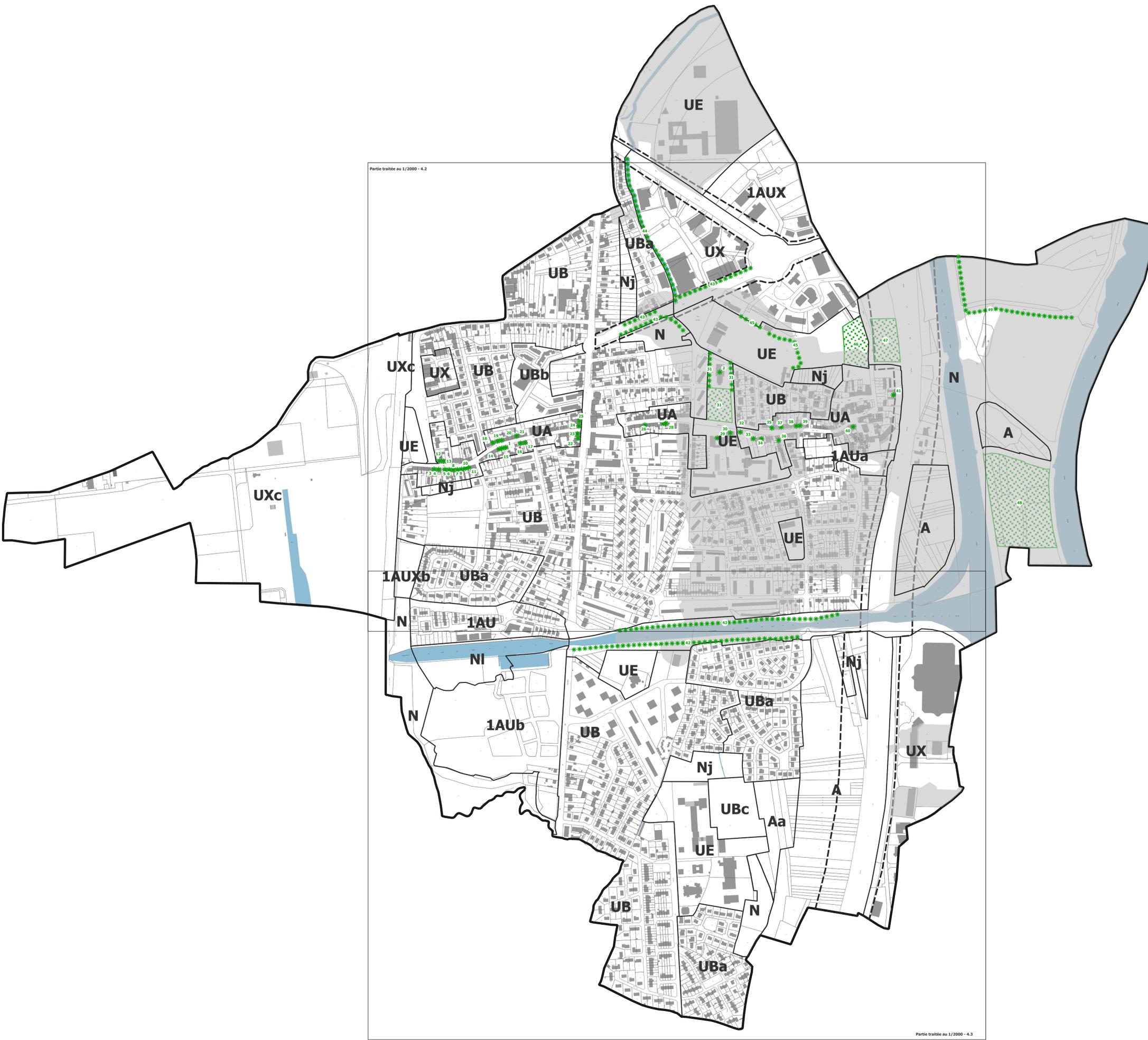
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 27/01/2025 approuvant la modification n°2 du PLU de Talange

Cachet de la Mairie et signature du Maire :



Révision générale du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme approuvée par DCM en date du :	24/01/2017
Modification simplifiée approuvée par DCM en date du :	29/05/2017
Mise en compatibilité suite à déclaration de projet approuvée par DCM en date du :	28/02/2020
Modification n°1 approuvée par DCM en date du :	25/11/2020
Modification n°2 approuvée par DCM en date du :	27/01/2025

« Origine Cadastre © Droits de l'Etat réservés »



Légende :

- Découpage en zone avec indication du type de zone
- ▭ Marge de recul des constructions à respecter
- Zone inondable inscrite au PPRI
- *** Elément paysager remarquable avec numéro d'identification
- Limite communale